



Document de divulgation des conflits d'intérêts

Morgan Stanley Accès Direct (MSAD) est une division de Morgan Stanley Gestion de Patrimoine Canada Inc. MSAD a élaboré un document de divulgation des conflits d'intérêts décrivant les conflits d'intérêts importants existants et raisonnablement prévisibles qui peuvent vous toucher en tant que client de MSAD.

Le document ne crée ni ne modifie aucune entente, relation ou obligation entre vous et MSAD. Si d'autres conflits d'intérêts importants sont découverts après la remise de la divulgation des conflits, nous vous en informerons en temps utile. Veuillez prendre connaissance de la divulgation des conflits. Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer avec MSAD au 1 833 352-0107.

Définition de conflit d'intérêts

Un conflit d'intérêts s'entend de toute situation dans laquelle les intérêts de différentes parties, par exemple les intérêts d'un client et ceux de MSAD, sont incompatibles ou opposés. Dans le cours de nos activités visant à offrir le meilleur service possible à notre clientèle en vue de réaliser leurs objectifs financiers, il peut arriver qu'un conflit surgisse entre les intérêts de nos clients et nos propres intérêts.

Il est important que nos clients comprennent ces conflits et sachent comment MSAD les surveillera. Ce document de divulgation des conflits d'intérêts présente les principaux conflits que nous avons identifiés.

La réglementation nous oblige à identifier ces conflits d'intérêts et à prendre les mesures qui s'imposent pour les gérer. Nous gérerons ces conflits de la façon suivante:

- Évitement : Nous devons éviter les conflits interdits par la loi et les autres conflits impossibles à gérer.
- Contrôle : Certains conflits doivent être contrôlés; par exemple, la séparation physique d'unités d'exploitation ou de services afin de limiter la circulation de renseignements de nature très délicate.
- Divulgation : Il est possible de gérer la plupart des conflits d'intérêts en informant pleinement les clients, ce qui leur permet de juger leur importance en toute indépendance quand vient pour eux le moment d'évaluer, par exemple, une recommandation de placement formulée par leur conseiller en placement.

Responsabilité de MSAD d'identifier les conflits d'intérêts

Morgan Stanley s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables en vue d'identifier les conflits d'intérêts importants existants et potentiels entre les intérêts de MSAD et les intérêts du client.

Si un employé de MSAD prend connaissance d'un conflit d'intérêts important existant ou potentiel, il sera tenu de le déclarer sur-le-champ à la société.

Responsabilité de MSAD de résoudre les conflits d'intérêts

MSAD doit examiner les répercussions de tout conflit d'intérêts important existant ou potentiel entre la société et le client. La société doit résoudre le conflit d'intérêts important existant ou potentiel de façon juste, équitable et transparente, dans l'intérêt supérieur du ou des clients.

Tout conflit d'intérêts important existant ou potentiel entre la société et le client qui ne peut être résolu de façon juste, équitable et transparente, dans l'intérêt supérieur du ou des clients, doit être évité.

MSAD doit assurer une surveillance adéquate de la procédure de résolution des conflits d'intérêts importants existants ou potentiels entre la société et le client.

Responsabilité de divulguer les conflits d'intérêts

À moins qu'il n'ait été évité, un conflit d'intérêts existant doit être divulgué au client dans toute situation où un client raisonnable peut s'attendre à en être informé :

- s'il s'agit d'un nouveau client, avant l'ouverture d'un compte pour ce client;
- s'il s'agit d'un client existant, au moment où le conflit d'intérêts survient ou, dans le cas d'un conflit d'intérêts lié à une transaction, avant la

conclusion de la transaction avec le client.

MSAD fournit des services d'exécution d'ordres sans conseils uniquement. Cela signifie que nous n'évaluons pas vos activités de négociation en tenant compte de votre situation financière pour déterminer la pertinence de vos opérations et de vos placements. Nous facilitons les opérations que vous choisissez d'exécuter.

En général, un conflit d'intérêts est important si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que le conflit influence soit vos décisions en tant que client dans les circonstances, soit les décisions de MSAD ou de ses représentants dans les circonstances.

En règle générale, MSAD identifie et résout les conflits d'intérêts importants par le biais de politiques et de procédures, notamment le Code de conduite de Morgan Stanley, qui énonce clairement que les employés doivent éviter toute situation dans laquelle leurs intérêts personnels entrent ou semblent entrer en conflit avec leurs responsabilités en tant qu'employés de MSAD.

Le Manuel de conformité de MSGPC comprend un chapitre intitulé « Conflits d'intérêts et pratiques commerciales » qui inclut une procédure de recours hiérarchiques définie pour les conflits d'intérêts et le rôle des employés de MSAD et du directeur général de la conformité de MSGPC.

Renseignements sur notre gestion des conflits d'intérêts importants

1. Activités commerciales extérieures

Nous pouvons permettre à certaines personnes qui sont à notre emploi d'être employées par quelqu'un d'autre ou d'accepter une rémunération en dehors du cadre de leur relation avec nous. En outre, certaines personnes peuvent siéger à un conseil

d'administration ou s'adonner à d'autres activités qui

Morgan Stanley

Morgan Stanley Accès Direct

pourraient nécessiter de leur temps ou de leur attention au détriment de leurs fonctions au sein de MSAD.

MSAD gère ce conflit en :

- Adoptant des politiques et des procédures internes qui requièrent l'examen et l'approbation de toutes les activités professionnelles extérieures des employés pour s'assurer qu'elles ne sont pas en conflit avec leurs obligations envers MSAD.
- La législation sur les valeurs mobilières interdit à une personne d'être administrateur d'une autre société enregistrée qui n'est pas affiliée à notre société.
- Lorsqu'une personne siège à un conseil d'administration (p. ex., d'un organisme de bienfaisance ou d'une copropriété) ou entreprend d'autres activités communautaires de manière substantielle, elle est soumise aux politiques internes et aux directives réglementaires sur la divulgation et l'approbation des activités commerciales extérieures.

2. Cadeaux et divertissements

Les employés de MSAD peuvent se voir offrir ou recevoir un cadeau ou un divertissement qui pourrait compromettre ou donner l'impression de compromettre leur indépendance. Par exemple, un employé de MSAD peut potentiellement offrir ou recevoir des cadeaux de la part de clients, ce qui peut influencer les services offerts par les représentants.

MSAD gère ce conflit d'intérêts en :

- Adoptant des politiques et procédures internes qui complètent les exigences réglementaires, y compris des politiques concernant les cadeaux et les divertissements;
- Interdisant aux personnes enregistrées

auprès de MSAD d'accepter certaines rémunérations de la part de toute autre personne, en dehors du cadre de leur relation avec MSAD, à moins qu'elles n'obtiennent l'approbation préalable de MSAD.

3. Transactions personnelles

Les employés de MSAD peuvent avoir accès à des informations confidentielles, y compris les activités de négociation de clients. Ces informations pourraient être utilisées à des fins de négociation personnelles, par exemple en plaçant des transactions avant celles du client (p. ex., conduite de première ligne), ce qui pourrait potentiellement nuire à ces clients.

MSAD gère ce conflit d'intérêts en :

- Respectant les exigences légales et réglementaires imposant des restrictions sur les transactions personnelles.
- Adoptant des politiques ou des procédures internes qui complètent les exigences réglementaires en vue de gérer les transactions personnelles, y compris en :
 - obtenant du représentant de MSAD concerné la divulgation des comptes transactionnels (p. ex., les comptes des employés), au moment de l'embauche et sur une base annuelle;
 - contrôlant et examinant régulièrement les transactions sur les comptes des employés.

4. Conflits liés aux ententes de recommandation

Il est possible que nous communiquions avec vous au sujet des produits et services offerts par d'autres divisions de MSGPC. Le but de ces recommandations internes de MSGPC est de mieux harmoniser vos objectifs financiers avec la division de MSGPC qui est la mieux placée pour fournir les services ou produits

Morgan Stanley

Morgan Stanley Accès Direct

spécifiques qui peuvent vous être utiles. Toutes les activités enregistrables seront fournies par l'employé qui reçoit la recommandation.

Nous ne payons aucune commission de recommandation à une autre division de MSGPC ou à

un employé d'une division de MSGPC, ni ne recevons de commissions d'une autre division de MSGPC. Vous ne payez aucuns frais ni aucune commission supplémentaire en rapport avec ces recommandations internes de MSGPC et n'êtes pas obligé d'acheter un produit ou un service en lien avec une recommandation.

5. Compensation de tiers

MSAD pourrait recevoir une compensation de la part d'entités tierces en rapport avec certains produits disponibles sur sa plateforme.

L'objectif de MSAD est d'interdire la disponibilité de produits lui procurant une compensation de tiers, comme les titres sans commission de suivi. Afin de gérer ce conflit, nous appliquons, lors de la sélection des produits, un processus d'examen permettant de vérifier que les produits figurant sur l'étagère des produits de MSAD ne fournissent pas de compensation de tiers à MSAD. En outre, MSAD examinera tous les produits transférés dans MSAD afin d'empêcher que des produits qui versent une compensation de tiers soient reçus dans un compte MSAD.

6. Produits exclusifs

MSAD ne propose actuellement à la vente aucun produit exclusif fabriqué par MSGPC ou ses sociétés affiliées. L'offre de produits exclusifs est considérée comme un conflit d'intérêts important.

Si MSAD décide éventuellement d'offrir des produits exclusifs de MSGPC ou d'une société affiliée, nous gérerons ce conflit en :

- Divulguant aux clients les relations avec les émetteurs liés et connectés relativement aux confirmations de transaction.
- Vérifiant tous les nouveaux produits par le biais d'un processus d'examen des produits qui prend en compte divers facteurs pour déterminer s'il est adéquat que les produits exclusifs soient inclus sur la plateforme MSAD.